

CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE

À partir du 1^{er} octobre 2018, à Alès, une session propose de former les adultes dans le domaine des productions végétales.

Le maintien et le retour de formations ont été identifiés comme prioritaires pour le dynamisme économique du bassin d'Alès Agglomération.

Max Roustan, président de l'Agglo, et Christophe Rivenq, directeur général des services de l'Agglo, avec le soutien des élus de la commission Agriculture-Ruralité, sont parvenus à obtenir le retour d'une formation agricole sur Alès : le "Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole dans les Métiers de l'Agriculture" (CAPa MA), dispensé par le Centre de Formation Professionnel et de Promotion Agricole du Gard, pour se qualifier dans le domaine des productions végétales.

8 mois de formation

C'est une nouvelle formation qui peut être envisagée comme un perfectionnement, pour les salariés d'exploitations agricoles, ou une reconversion. Durant huit mois (1 050 heures), les apprenants partagent leur temps entre théorie et pratique en centre, avec des formateurs techniques. Des stages sont également prévus en entreprise (245 heures).

Le CAP agricole proposé permet d'entrer directement dans la vie active, mais peut également se poursuivre par un Brevet Professionnel (niveau IV) ou des certificats de spécialisations.

Début de formation le 1^{er} octobre, à Alès

Téléchargement



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

CFPPA

CAPa METIERS DE L'AGRICULTURE **Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole** **Spécialité grandes cultures**

Niveau V

Formation d'ouvrier qualifié



MÉTIERS

Le titulaire du CAPa «Métiers de l'Agriculture» est employé en tant que salarié chez des exploitants agricoles ou des organismes au service direct de la production agricole. Les tâches effectuées sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique varient en fonction de la taille et du type d'exploitation. Le territoire présente une diversité de productions avec une dominante viticole suivi de grandes cultures maraîchères et de production d'élevage. Toutes nécessitent de la main d'oeuvre spécialisée permanente ou saisonnière.

A dominante de productions végétales, le CAPa Métiers de l'Agriculture forme des futurs salariés agricoles qui exercent leur activité principalement en conduisant du matériel pour la conduite des différentes étapes des cultures (depuis la préparation du sol jusqu'à la récolte et au conditionnement)

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

Formation Professionnelle Continue : Tout public, femmes et hommes, adultes (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : Congé Individuel de Formation, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Autofinancement, Financement Pôle Emploi, Congé de Formation Professionnelle).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⊙ Acquérir une aptitude professionnelle agricole par l'obtention d'un diplôme homologué de niveau V
- ⊙ Acquérir une approche du monde du travail par le stage pratique en entreprise
- ⊙ Entrer dans la vie active en qualité d'ouvrier qualifié (salarié d'une exploitation agricole)
- ⊙ Poursuivre des études en Brevet Professionnel (niveau IV)

POURSUITE d'ÉTUDES

La formation en CAPa permet l'entrée directe dans la vie active. L'agriculture demeure un secteur économique majeur dans notre région. L'évolution constante dans l'organisation des exploitations (mécanisation et automatisme, organisation du travail, augmentation de la taille moyenne des exploitations) et ses exigences (environnement, conditions sanitaires et bien être animal, qualité et traçabilité) implique la nécessité pour les exploitants de recruter des salariés qualifiés, en particulier des titulaires du CAPa «Métiers de l'Agriculture».

Par ailleurs, l'installation en tant que chef d'exploitation est un débouché certain pour des personnes formées et motivées. Le CFPPA propose différents Brevets Professionnels et des formations complémentaires de type certificats de spécialisation : BP Agroéquipement, BP de Responsable d'Entreprise Agricole...

LYCÉE AGRICOLE
Marie DURAND
Voie Initiale Scolaire

CFA-AH du GARD
Voie Initiale
Apprentissage

CFPPA du GARD
Voie Professionnelle
Continue

Domaine de Donadille
Exploitation agricole
à vocation pédagogique





[Télécharger la fiche de la formation \(PDF – 360 Ko\)](#)

Contact

Téléphone

04 66 20 67 67 / 04 66 20 33 0

Courriel

cfppa.nimes@educagri.fr